

**Arrêté du 14 novembre 2017 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Grenoble  
NOR : JUSB1732627A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Jessika MILLARD, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Grenoble.

**Article 2**

Mme Sandrine VADON (REYNARD), secrétaire administrative, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Grenoble.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Grenoble, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 14 novembre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
La chef du bureau des carrières et de la  
mobilité professionnelle,

**Catherine BOUDON**